

Le pin sylvestre

Ecologie et orientations de gestion dans le Parc National des Cévennes

par Raymond DEJEAN *

Introduction : historique du pin sylvestre

Au Moyen Age, le hêtre est l'essence principale sur le Mont Lozère (ALLEE, PLOQUIN, DE BEAULIEU, GALZIN). A cette période, le pin sylvestre est probablement très disséminé sur l'ensemble de la région "Hautes Cévennes".

A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, sa présence est généralisée sur les montagnes lozériennes et

en particulier sur les montagnes granitiques (PROST) où il forme la plupart des boisements.

Aujourd'hui, le pin sylvestre est la principale essence résineuse spontanée du Massif Central, des Alpes du Sud et des Pyrénées Orientales ; et encore l'essence dominante dans le nord-ouest des Cévennes.

Place du pin sylvestre dans le PNC

L'abaque hypso-ombrique (Cf. Fig. 1) des principales essences forestières naturelles des Causses et des Cévennes montre pour le pin sylvestre :

- une zone d'extension potentielle,
- une zone d'extension optimale dans la partie la plus continentale de l'abaque.

Schématiquement, cela signifie que le pin sylvestre formerait l'essence dominante ou co-dominante dans les zones :

- où l'altitude est supérieure à 1 000 m,
- où la pluviométrie reste inférieure à 1 000 m/an (parfois diminuée par la topographie, l'exposition,)
- sur des sols superficiels ou perméables et les reliefs convexes.

En plus de former des paysages étendus, notamment sur les crêtes et les hauts versants, il organise et structure la trame paysagère des peuplements forestiers naturels ou spontanés.

De par sa dynamique, il établit fréquemment une liaison entre les éco-

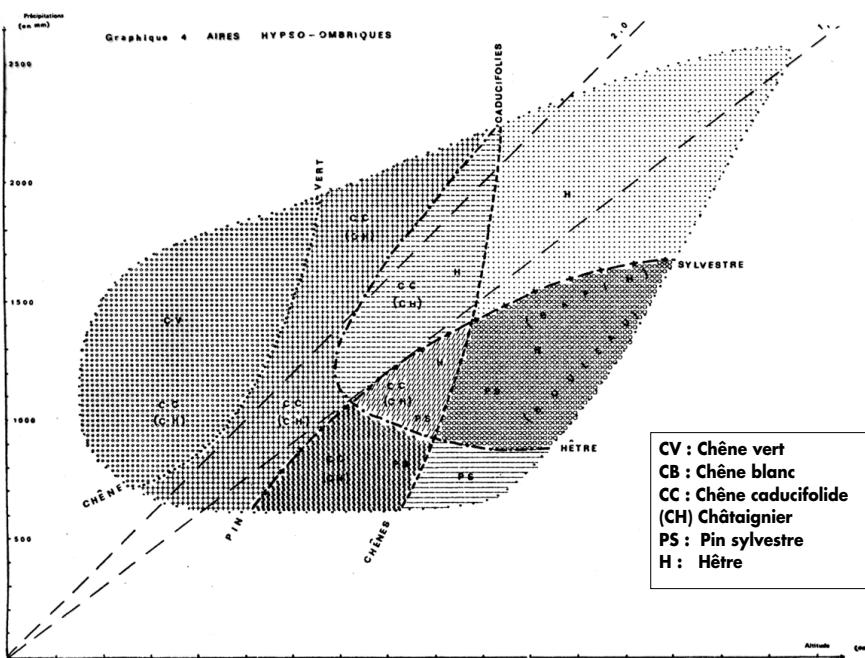


Fig. 1 : Abaque des aires hydro-ombriques des Causses et des Cévennes sur les différentes essences et notamment le pin sylvestre

* Parc National des Cévennes (PNC) - Service scientifique et du plan

systèmes forestiers et la plupart des écosystèmes pastoraux présents sur les Causses et les Cévennes.

Cette aptitude lui permet de s'imposer dans de nombreuses situations extrêmes (sol, climat, topographie) et de constituer plusieurs types d'écosystèmes : pineraies sur dolomie, sur granite, sur schistes ou d'altitudes différentes.

Comme il est indiqué sur l'abaque, le pin sylvestre peut être associé à de nombreuses essences et former des peuplements mélangés, sauf avec le chêne vert.

Au niveau stationnel, il forme des habitats et des peuplements irréguliers à structure verticale et horizontale hétérogène et donc des milieux favorables notamment pour l'avifaune et la faune en général.

Enfin, au niveau phytosociologique, on peut distinguer des groupements d'espèces indicateurs des potentialités stationnelles dans la croissance et la dynamique des peuplements (illustration, photographie d'un peuplement sur bonne station sur le versant nord-ouest du massif de l'Aigoual).

Actions du PNC sur la gestion des boisements de pins sylvestres

Compte tenu des particularités et aptitudes du pin sylvestre sur des zones peu productives, mais intéressantes à plusieurs titres : faune, érosion, paysage ou biodiversité, ... le PNC a été amené à lancer certaines actions ponctuelles de gestion ou à caractère général de conservation.

Actions ponctuelles et gestion contractuelle

La préservation de pineraies spontanées ou la mise en place de pratiques sylvo-pastorales, de sylviculture, de suivi et de gestion d'habitats, ont fait l'objet de contrats sur le pin sylvestre.

Les contrats ou les conventions de gestion réalisés avec des agriculteurs –

* grain = zone témoin du vieillissement de petit surface (< 5 ha) où l'on laisse le milieu évoluer sans interventions.



Photo 1 : Un beau peuplement mature sur versant nord-ouest du Mont Aigoual

Photo R.D.

éleveurs, ou des propriétaires forestiers ont porté sur la sylviculture, le sylvopastoralisme, la protection du milieu, du sol, du paysage, de la faune (rapaces, Grand Tétras). Au total, une dizaine d'actions ont été négociées sur la gestion des boisements de pins sylvestres à court ou à long terme.

Actions réglementaires et recommandations de gestion

La réglementation du PNC sur la gestion des boisements de pins sylvestres s'est exercée à plusieurs niveaux :

- le maintien d'un pourcentage du peuplement pour les pineraies spontanées, de l'ordre de 25% maximum lors des coupes rases (schéma d'aménagement du Mont Lozère approuvé par le C.A. du PNC en 1989) ;

- le maintien de peuplements dans les zones sensibles (article 18 du décret, convention ONF/PNC), notamment dans les pentes ou les "grains" de vieillissement* ;

- l'autorisation de coupes rases à partir de 0 ha et de coupes d'éclaircies au dessus de 5 ha (article 7 du décret du PNC et seuils définis par le CA en 1977) ;

- l'allongement du cycle de 20 ans de l'âge d'exploitabilité des peuplements (DILAM Hautes Cévennes/PNC).

Acquisition de parcelles forestières

En plus des peuplements maintenus ou gérés par les deux types d'actions précédentes, le PNC procède à des acquisitions de petites parcelles :

- soit des peuplements témoins d'évolution,
- soit des peuplements primaires (sur éboulis, sur grès).

Conclusions

Le pin sylvestre joue un rôle important et intéressant sur la moitié environ du territoire du PNC et parce qu'il intervient à plusieurs niveaux : historique, paysager, dynamique, biodiversité, ...

Pour ces raisons, le pin sylvestre est une essence stratégique dans la gestion des milieux, des habitats et des paysages, notamment au niveau d'interfaces.

Par contre, il présente des enjeux différents dans la gestion de l'espace, soit dynamiques, soit écologiques (colonisation, fermeture, ...).

R.D.